



Travaux en hauteur, port du harnais

Travaux en hauteur

1/2

DUREE

3,5 heures.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître et maîtriser les risques liés aux travaux en hauteur
- Réaliser les opérations de vérification journalière des échafaudages (état du matériel, adéquation du matériel aux travaux à réaliser, contrôle documentaire)
- Contrôler et utiliser les EPI requis, dont le harnais
- Détecter les anomalies, les comportements dangereux et les signaler

PUBLIC CONCERNE

Salariés de plus de 18 ans amenés, de manière occasionnelle ou permanente, à :

- Effectuer des travaux en hauteur en utilisant les EPI requis.
- Vérifier et utiliser un échafaudage.

EFFECTIF

Minimum : 2 Maximum : 10

PRE-REQUIS

- Etre majeur.
- Maîtriser la langue française.
- Ne pas avoir de contre indication médicale aux travaux en hauteur.

PEDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et de discussions étayées par :

- des projections de films,
- des exercices pratiques,
- le partage d'expérience.

FORMATION REALISEE SUR UN SITE AMENAGE

Equipements utilisés pour la formation pratique :

- Echafaudage façadier type F45 (3 niveaux avec trappes d'accès et échelles).
- Structure rack métallique pour la progression avec le harnais, la mise en évidence du facteur de chute (0,1 ou 2), le déplacement avec double longe.
- Harnais avec longes, absorbeurs, système d'accrochage rapide automatique.
- Dispositifs de protection et de balisage.
- Des EPI classiques (casques avec jugulaire, gants, chaussures de sécurité) sont à la disposition des stagiaires.

Exemples d'exercices réalisés lors de la mise en application des consignes de sécurité et des techniques, en fonction des besoins des stagiaires :

- Accès à un échafaudage fixe et évolution en sécurité.
- Progression sécurisée, verticale et/ou horizontale sur rack métallique de stockage.
- Progression sur échelle à crinoline.
- Accès en toiture avec longe sécurisée.

METHODE D'EVALUATION

Une évaluation est assurée tout au long du stage.

Un contrôle final est effectué à la fin du stage afin de valider la capacité du stagiaire à accomplir les tâches qui lui sont confiées, en sécurité.

VALIDATION

Une attestation de formation est transmise à l'employeur.



PROGRAMME

↳ Travaux en hauteur :

- Identification et rôles des différentes instances et organismes de prévention.
- Analyse des risques et statistiques d'accidents.
- Réglementation sur le travail en hauteur.
- Protections collectives et individuelles.
- Moyens d'accès (échelles, PEMP,...).

↳ Equipements de Protection Individuelle (EPI) :

- Inventaire et présentation des équipements de protection individuelle.
- Aspect réglementaire (conception, utilisation).
- Analyse et évaluation des risques selon les lieux de travail.
- Organisation du stockage et maintien en état de propreté des EPI.

↳ Travaux pratiques :

- Accès à un échafaudage fixe et évolution en sécurité.
- Progression sécurisée, verticale et/ou horizontale sur rack métallique de stockage.
- Progression sur échelle à crinoline.
- Accès en toiture avec longe sécurisée.

↳ Conclusion du stage :

- Synthèse.
- Evaluation.